



F. REIDE, 10, rue de Solférino
CCP : Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10
Téléphone : INV. 64-67

Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs
du Centre National de la Recherche Scientifique

BULLETIN MENSUEL n° 12 - Juillet 1959

S O M M A I R E

- 1 - Nos revendications
- 2 - La motion de l'Assemblée Générale du 9 Juillet 1959
- 3 - L'Assemblée Générale du C.A.E.S.
- 4 - Le rappel
- 5 - Appel aux trésoriers

1 - NOS REVENDICATIONS

Fin Mai, alors que nous terminions à peine d'analyser le décret du 30 Avril (paru au J.O du 10 Mai) et ses conséquences, nos Camarades de l'Institut National de la Recherche Agronomique nous faisaient connaître un projet de statut entièrement nouveau. Ce projet, émanant de la Direction du C.N.R.S., leur était soumis par leur Administration.

Inadmissible aussi bien pour les personnels de l'INRA, que pour nous, ce projet provoquait immédiatement la constitution d'un Comité de liaison INRA - CNRS, comprenant les syndicats CPTC, FEN, et CGT pour l'INRA, et notre Intersyndicale.

Ce projet comportait notamment :

1°) suppression de tout avancement automatique (actuellement un échelon tous les deux ans.) Conséquence : un agent peut indéfiniment rester au même salaire.

2°) crédits alloués par catégorie (moyenne des salaires) Conséquence : nécessité de compenser les maxima par des minima.

3°) un an de stage à la volonté des chefs de service. Conséquence : au bout d'un an le stagiaire peut être licencié sans indemnité ni préavis.

4°) mutations autoritaires et licenciement en cas de refus.

5°) avertissement et blâme sans consultation de la commission paritaire (contrairement au régime actuel) .

L'Assemblée générale du 18 Juin décidait à l'unanimité de faire connaître à Monsieur COULOMB son hostilité catégorique à un tel projet qui constituait un recul inadmissible.

Un contre-projet élaboré par les syndicats INRA et CNRS était remis à la délégation générale à la Recherche Scientifique et aux Administrations INRA et CNRS.

Durant toute cette période, Mai, Juin, Juillet, en petits comités, en conseils interministériels, et toujours en dehors des organisations syndicales, une grande activité était déployée par notamment, le Comité Consultatif des " douze sages ", la Direction du CNRS, le Ministère de l'Education Nationale, les représentants du budget, etc., etc.. Chacun élaborait et défendait ses projets (le projet du CNRS dont nous avons eu connaissance étant l'un d'eux) concernant les techniciens et administratifs d'une part, et les chercheurs d'autre part.

Mais il apparaissait bien vite que l'optimisme du début concernant l'aboutissement de ces projets ambitieux était très exagéré (même lorsque ces projets sacrifiaient largement à l'esprit d' " autorité " de la V^e République). Il y aurait eu désaccord total entre les divers composants de ces comités et conseils. Les mieux intentionnés se seraient même aperçu que le refus constant et obstiné des Finances d'accorder les crédits nécessaires rendait vaines les dispositions statutaires !

C'est une bien belle découverte que, pour notre part, nous avons faite depuis longtemps !

Nous savons, nous, que seule notre pression pourra conduire à une amélioration de nos salaires, que seule notre vigilance pourra faire obstacle aux dispositions statutaires dont on nous menace, et qui introduiraient l'arbitraire le plus complet dans nos rémunérations et nos carrières; qui viseraient à museler les réactions légitimes du personnel.

La belle Assemblée du 9 Juillet à PARIS, groupant chercheurs, techniciens et administratifs, a montré l'inquiétude et la vigilance des personnels de l'INRA et du CNRS.

Les délégations reçues, au CNRS, aux Finances, chez le Ministre d'Etat, à la Délégation Générale à la Recherche Scientifique, à l'Education Nationale, en ont apporté la preuve aux pouvoirs publics. C'était nécessaire et il nous faudra veiller constamment à maintenir notre pression.

Dernière minute : un des résultats positifs de nos actions du 9 Juillet a été la convocation par le Ministre d'Etat chargé de la Recherche Scientifique d'une " Table ronde " avec les organisations syndicales.

Cette séance de travail s'est tenue le 17 Juillet. Face aux représentants des chercheurs, des techniciens et administratifs, se trouvaient MM. COULOMB, DRASCH du CNRS, M. VINEL et un autre représentant du Ministre d'Etat, BAUER du Ministère de l'Education Nationale.

Après discussion serrée des projets en cours, une autre réunion de travail a été fixée au mercredi 22. Le Comité interministériel qui statuera en définitive est fixé au 28 Juillet.

-:-:-:-:-

II - LA MOTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 9 JUILLET

Les personnels chercheurs, techniciens et administratifs du CNRS et de l'INRA, réunis le 9 Juillet à la salle de Géographie, Boulevard St-Germain :

constatent que les pouvoirs publics poussent activement l'étude des statuts de ces différents personnels sans qu'il apparaisse nettement, qu'ils aient décidé sans équivoque de mettre en oeuvre les moyens financiers indispensables au redressement de la situation.

- constatent que ces projets ne réunissent pas des garanties élémentaires d'avancement normal à l'ancienneté, de retraite décente, et de rémunérations susceptibles de satisfaire ces personnels, et assurer par là même une stabilisation des cadres, et l'expansion indispensable de la recherche scientifique en France.

- protestent contre le fait que leurs représentants qualifiés ne soient pas associés aux négociations en cours pour l'élaboration de ces statuts.

è protestent contre la diminution de la prime des chercheurs, contre le maintien à un taux dérisoire du système inique de distribution de la prime des techniciens du CNRS, et l'exclusion des techniciens des autres services de recherche du bénéfice de cette prime.

- réclament énergiquement leur participation à l'élaboration de statuts tenant compte des aspirations légitimes des personnels, formulées dans les contre-propositions qu'ils ont déposées auprès des différents ministères.

- réclament l'augmentation des crédits affectés au fonds de participation à la recherche, afin de satisfaire les différentes revendications concernant la prime.

- réclament le dégagement de crédits nouveaux permettant l'amélioration de la situation des personnels en place (le déclassement des techniciens et administratifs étant particulièrement scandaleux), et par là même, un recrutement régulier indispensable à l'expansion de la recherche scientifique.

Intersyndicale des Techniciens du CNRS

Section Chercheurs du SGEN - CFTC)

Synd/ Nat des Chercheurs Scientifiques FEN

Comité d'Entente de l'INRA (CGT -CFTC- FEN)

III - L'ASSEMBLEE GENERALE DU C.A.E.S.

Tenue le 26 Juin, cette Assemblée Générale devra être suivie d'une seconde, le minimum de mandats requis par les Statuts n'ayant pas été atteint. La seconde Assemblée pourra délibérer valablement, quel que soit le nombre des représentés. Cette Assemblée a cependant été l'occasion d'évoquer un certain nombre de sujets importants :

1°) La cotisation : Notre Syndicat a tenu à préciser sa position de principe : le CAES ne doit pas être une nouvelle Mutuelle (dont le financement est en grande partie dû à ses adhérents) mais un organisme social au service de tous les membres du C.N.R.S., ce qui implique l'absence de cotisation, ou, à défaut, une cotisation la plus faible possible. La cotisation actuelle de 200 F. est le résultat de négociations difficiles avec l'Administration. Les adhérents du CAES seraient gravement inconséquents en augmentant la cotisation, alors que tous les efforts devraient être faits en direction de sa suppression, à plus ou moins longue échéance.

2°) L'orientation des activités du CAES. Notre Syndicat estime qu'à côté des prêts de dépannage qui ont été jusqu'à présent la fonction essentielle du CAES, doivent se développer considérablement les aides de caractère collectif : bibliothèque, sports et loisirs, matériel de photo et de cinéma, etc.. Ces aides sont à la portée des finances actuelles du CAES. Celui-ci doit également se pencher sur des projets plus ambitieux de crèches, garderies d'enfants, maisons de repos, cantines, et intervenir auprès de l'Administration pour les rendre possibles.

Que dès maintenant nos Camarades nous fassent des suggestions dans le sens d'équipements collectifs divers afin que nous puissions faire des propositions précises au CAES qui les réclame, et déclare ne pas avoir fait plus dans ce domaine, faute de demandes.

Pour la prochaine Assemblée qui aura lieu en Octobre et qui sera très importante, nous invitons nos Camarades à se préoccuper très activement de ces problèmes.

IV - LE R A P P E L

Le rappel sera payé avec les salaires de JUILLET. Vous pouvez venir nous consulter à propos de ce rappel les Vendredis de 18 H.30 à 20 H. à notre permanence, ou nous écrire en nous donnant toutes les précisions qui ont été demandées dans notre Journal de JUIN. Des tableaux et des explications sur ce rappel ont d'ailleurs été envoyés à tous les syndiqués.

Notre permanence ne fonctionnera pas au mois d'AOUT. Elle reprendra le 4 Septembre .

V - APPEL AUX TRESORIERES

Toutes les cotisations pour le deuxième trimestre ne sont pas rentrées. Les Camarades doivent faire un effort pour s'acquitter le plus vite possible. D'autre part, tous les timbres du 1er MAI non utilisés doivent être renvoyés d'urgence.

Directeur : F.REIDE . Edité par nos soins 10 rue de Solférino (7°)